



## Communiqué unitaire Fonction publique

### LA FONCTION PUBLIQUE TOUJOURS MOBILISEE

Les organisations syndicales CFE-CGC, CGT, FA, FO, FSU, Solidaires de la fonction publique réunies le 16 janvier se félicitent qu'une fois de plus les agentes et les agents, dans le cadre du mouvement interprofessionnel, aient montré leur détermination à s'opposer au projet de réforme des retraites lors des 3 journées d'action des 14, 15, et 16 janvier. Partout, les manifestations ont été importantes, les grèves sont suivies et de nombreuses actions sont menées.

Les agent-es ne sont pas dupes des annonces du Premier Ministre car non seulement l'âge pivot n'est pas retiré, mais en plus le Premier Ministre a confirmé sa volonté de reculer l'âge de départ en retraite tout en prétendant laisser la responsabilité aux partenaires sociaux de choisir les modalités de la régression. Le gouvernement a confirmé sa volonté de supprimer les catégories actives pour instaurer un compte individuel pénibilité dont les critères d'exposition sont extrêmement réduits, ce qui entraînera la perte de droits à départs anticipés à la retraite pour des centaines de milliers d'agent-e-s.

Les Organisations Syndicales CFE-CGC, CGT, FA, FO, FSU, Solidaires de la fonction publique rappellent leur rejet du projet de « régime universel » de retraites par points qui pénalisera TOUS les salarié-e-s, du privé comme du public avec une baisse programmée du niveau des pensions.

Nous continuons à revendiquer :

- Une amélioration et une consolidation de nos retraites, avec le maintien des régimes existants, notamment le Code des pensions civiles et militaires et la Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales, ce qui est en totale contradiction avec le projet gouvernemental
- Le maintien de la catégorie active pour tenir compte des spécificités dans les trois versants de la fonction publique et une meilleure prise en compte de toutes les formes de pénibilité
- Des augmentations générales de salaire avec, en particulier, une revalorisation immédiate du point d'indice et l'attribution de points d'indice supplémentaires de manière uniforme.

- Des créations d'emplois statutaires dans les nombreux secteurs qui en ont besoin, et un plan de titularisation des contractuel-les.
- La défense des missions publiques et donc l'abandon de toutes les formes d'externalisation et de privatisation.
- Le renforcement du Statut Général, garantie pour le citoyen d'un service public neutre et impartial et, par voie de conséquence, l'abrogation de la loi dite de transformation de la Fonction publique.

Les Organisations Syndicales de la fonction publique CFE-CGC, CGT, FA, FO, FSU, Solidaires, en accord avec le communiqué interprofessionnel du 15 janvier appellent à réunir des assemblées générales pour continuer et amplifier encore la mobilisation afin d'obtenir le retrait de ce projet et l'ouverture de véritables négociations sur la base de leurs propositions. Nos organisations appellent l'ensemble des agent-es public-ques à poursuivre et renforcer la grève y compris reconductible là où les salarié.es le décident. Elles appellent à des actions de grève, de convergences interprofessionnelles sur tout le territoire, les 22 et 23 janvier. Elles proposent d'organiser dans toutes les villes des « Retraites aux flambeaux » ou autres initiatives le jeudi 23 au soir.

Elles appellent à faire du vendredi 24 janvier, date du conseil des ministres qui devrait examiner le projet de loi, une journée massive de grève et de manifestation interprofessionnelle.

Le 16 janvier 2020